L'insertion et le maintien en emploi des personnes toxicomanes :

Une action intersectorielle

Document synthèse de la journée d'étude tenue le 23 mai 2001

Avril 2002

CENTRE ANDRÉ BOUDREAU
CENTRE DE RÉADAPTATION POUR PERSONNES ALCOOLIQUES, TOXICOMANES ET JOUEURS EXCESSIFS

CENTRE MÉTAMORPHOSE LAURENTIEN INC.
149, rue Scott, St-Jérôme (Québec) J7Z 1G8 - (450) 438-2164

Avec la participation financière de
Emploi Québec

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES LAURENTIDES

la santé mieux pensée

105-07597/

L'insertion et le maintien en emploi des personnes toxicomanes :

Une action intersectorielle

Avril 2002

Dans ce document, le masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte et désigne tant les femmes que les hommes.

Coordination et rédaction du document :

- Gilles Cuillerier, Centre André-Boudreau
- Marie-Hélène Gariépy, Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides

Comité de lecture :

- Marie-Hélène Gariépy, Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides
- Normand Marceau, Centre Métamorphose Laurentien Inc.
- Benoît Michaudville
- Alain Saumure, Direction régionale Emploi-Québec
- Jenny Charest, Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides

Mise en page et secrétariat :

- Normand Marceau, Centre Métamorphose Laurentien Inc.

Conception de la page couverture :

- Louise Dubois, Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides

ISBN : 2-9807463-0-4
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2002
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2002

Table des matières

- **Introduction** Page 9
- **Présentation de la journée** Page 11
- **Synthèse des échanges** Page 15
- **Épilogue : une journée qui donne des suites** Page 25

Annexe 1

- Le protocole d'entente CLE-CLSC

Annexe 2

- L'intégration des dimensions socioprofessionnelles dans l'intervention auprès des personnes toxicomanes au Centre André-Boudreau

Annexe 3 – (Synthèse des ateliers)

1 - Les obstacles à une action intersectorielle emploi-toxicomanie

2 - Les conditions facilitantes d'une action intersectorielle

3 - Les pistes d'actions prometteuses

4 - Les projets proposés

Annexe 4

- Les ressources

Pour en savoir plus...

- BOIVIN, M-D. et M-J. DE MONTIGNY, *La réinsertion sociale en toxicomanie : Une voie à découvrir ?* Comité permanent de lutte à la toxicomanie, mars 2002.

- BOIVIN, M-D. *Les enjeux de l'affiliation et de la désaffiliation au marché du travail : Quelques réflexions sur l'insertion socioprofessionnelle de jeunes toxicomanes.*

- BOIVIN, M-D. et J. TONDREAU. *La réinsertion sociale en toxicomanie : un passé, un présent et un avenir possible ?* Document inédit, Québec, 1999

- BOIVIN, M-D. et autres. *La récupération en postréadaptation externe selon les divers profils de toxicomanes.* Science et comportement, 25(3), 279-298, 1997

- CAP-EMPLOI et CENTRE ANDRÉ-BOUDREAU. *Protocole de collaboration pour assurer un continuum de services socioprofessionnels aux adultes toxicomanes de la région de Saint-Jérôme.* Saint-Jérôme, 2002

- CENTRE ANDRÉ-BOUDREAU. *Profil emploi-ressources des usagers du Centre André-Boudreau : étude réalisée à partir de l'I.G.T.* Document inédit. Saint-Jérôme, 2002

- CENTRE DE RÉADAPTATION LE VIRAGE. *Information sur les outils d'évaluation de la personne toxicomane dans le contexte de la réinsertion socioprofessionnelle.* Document inédit, 2002

- CENTRE DE RÉADAPATATION UBALD-VILLENEUVE. *Profil de la clientèle du Centre Ubald-Villeneuve : étude réalisée à partir de l'I.G.T.* Québec, 1999

- DE MONTIGNY, M-J. *Les défis de l'intégration socioprofessionnelle des personnes toxicomanes.* AITQ-Actes du colloque 2000, 2000

- FOURNIER, G., M-D. BOIVIN et D. VIEL. *L'individu au cœur des pratiques éducatives d'aide à l'insertion socioprofessionnelle,* in *Cahier de la recherche en éducation.* Vol. 5, no 1. pp :19-44. 1998

- FOURNIER, G. et M. MONETTE (dir), *L'insertion socioprofessionnelle, un jeu de stratégie ou un jeu de hasard ?* Les presses de l'université Laval, pp :37-55.

- LÉVESQUE, M. et D. WHITE. *L'influence du capital social dans la sortie de l'aide sociale de prestataires de longue durée.* Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention (GRASP). Document inédit, 2000

- MALLAIS, R. *Toxicomanie et réinsertion socioprofessionnelle. Rapport de stage de maîtrise visant la planification, l'expérimentation et l'évaluation d'une intervention de groupe auprès des usagers du Centre André-Boudreau.* Université de Sherbrooke, 2001

- MORISETTE, P. et M-D. BOIVIN. *La réalité socioprofessionnel des toxicomanes dans trois centres publics québécois de réadaptation en toxicomanie,* Montréal : Université de Montréal, Québec , Université Laval, 1999

- RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE QUÉBEC. *Programme cadre de réinsertion sociale en toxicomanie, 1998*

Liste des sigles et des abréviations

CLE	Centre local d'emploi
CLSC	Centre local de services communautaires
CRIEVAT	Centre de recherche interuniversitaire sur l'éducation et la vie au travail
RISQ	Recherche et intervention sur les substances psychoactives du Québec
CAB	Centre André-Boudreau
CRPAT	Centre de réadaptation pour alcooliques et toxicomanes

Introduction

C'est devenu presque une évidence que de dire aujourd'hui qu'il est inconcevable qu'une intervention auprès d'une personne toxicomane ne fasse pas référence à une perspective d'insertion sociale où la notion du travail occupe une place centrale. Cette notion fait d'ailleurs l'objet de nombreuses préoccupations concernant le sens à donner à cette perspective d'insertion sociale, les interventions à privilégier et l'importance d'une action commune de la part des intervenants du secteur de la toxicomanie et du secteur de l'emploi.

Sous le thème ***l'insertion et le maintien en emploi des personnes toxicomanes : une action intersectorielle*** plus de 130 intervenants de la région des Laurentides se sont réunis en mai 2001 pour échanger sur la question et pour partager leurs préoccupations.

Nous avons cherché à réunir dans ce recueil la synthèse de ces échanges afin qu'ils puissent servir d'outils de réflexion et de travail pour les intervenants. Ce document a été demandé par les participants lors de l'identification des suites à donner à cette journée d'étude régionale. Il vise à aborder d'une façon générale les éléments fondamentaux de cette journée d'échanges, et ce, afin de mieux soutenir les actions intersectorielles visant l'insertion et le maintien en emploi des personnes toxicomanes dans la région des Laurentides.

Présentation de la journée

❑ L'idée de départ

Essentiellement, l'idée de départ provient de trois constats observés auprès d'intervenants des secteurs de la toxicomanie et de l'emploi.

1. Les ruptures avec les proches et les situations de non-emploi sont des situations très souvent associées à la surconsommation d'alcool, de drogues et de médicaments. Un nombre important de personnes toxicomanes sont, de ce fait, à risque de chômage prolongé : niveau de scolarité peu élevé, exclusion du marché du travail, réseau social à reconstruire. Afin de maintenir les acquis du changement chez les personnes toxicomanes, les interventions dans le champ de la toxicomanie doivent considérer l'importance des dimensions psychosociale et professionnelle dans le processus d'accompagnement des personnes, particulièrement dans des projets de réinsertion sociale.

2. Les habitudes de consommation sont un frein à l'insertion et au maintien en emploi pour un nombre important de personnes qui fréquentent les ressources d'intégration et de soutien à l'emploi. Les intervenants dans le champ de l'emploi considèrent l'importance d'une vision et d'une intervention globales pour préparer ces personnes à intégrer le marché du travail et se maintenir en emploi. Les parcours d'emploi personnalisés doivent donc prendre en considération les difficultés personnelles des individus dont les habitudes de consommation peuvent constituer des situations d'échec à l'intégration et au maintien de l'emploi.

3. Les intervenants des secteurs de la toxicomanie et de l'emploi présents dans chacun des territoires de CLSC de notre région sont de plus en plus soucieux d'arrimer leurs actions pour soutenir l'intégration sociale des personnes toxicomanes. Les parcours d'emploi constituent un des éléments clés des projets

de réinsertion sociale personnalisés. L'insertion et le maintien en emploi des personnes toxicomanes font donc appel à une action intersectorielle.

▫ Le comité organisateur

Ces constats ont d'abord été partagés par *Marie-Hélène Gariépy,* de la Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides, et *Gilles Cuillerier,* du Centre André-Boudreau, en janvier 2000 alors qu'ils assistaient à une rencontre organisée par le groupe Recherche et intervention sur les substances psychoactives-Québec (RISQ). Cette rencontre réunissait une centaine de chercheurs et d'intervenants afin qu'ils puissent faire le point sur l'état des recherches et des connaissances dans le domaine de la toxicomanie au Québec.

Normand Marceau, du Centre Métamorphose Laurentien, et *Alain Saumure,* de la direction régionale d'Emploi-Québec ont par la suite partagé cette réflexion et décidaient de s'impliquer dans la planification et la tenue de cette journée d'étude régionale.

Les efforts du comité organisateur ont, d'une part, été soutenus principalement par un appui financier de la direction régionale d'Emploi-Québec et, d'autre part, par la Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides et le Centre André-Boudreau. Ces appuis ont permis la tenue de cette journée régionale.

▫ Les objectifs de la journée

Cette journée d'étude régionale se voulait un carrefour d'échanges entre les intervenants des secteurs de la toxicomanie et de l'emploi de la région des Laurentides. De façon particulière, elle visait les objectifs suivants :

- ***réfléchir*** sur les niveaux d'intervention socioprofessionnelle souhaitables en toxicomanie et sur les défis de l'action intersectorielle;

- ***échanger*** sur des expériences d'intervention ou sur des initiatives porteuses de solutions;
- ***identifier*** les obstacles à une action intersectorielle;
- ***consolider*** les actions et les réseaux d'intervention.

▫ Le profil des participants

Cette journée a réuni plus de 130 participants en provenance, principalement, du réseau de la santé et des services sociaux des Laurentides, du secteur communautaire et du secteur de l'emploi : Emploi-Québec, sécurité du revenu, ressources externes en développement de l'employabilité.

▫ Le déroulement de la journée

L'avant-midi est réservée à l'atteinte des deux premiers objectifs : ***réfléchir*** sur les niveaux d'intervention socioprofessionnelle souhaitables en toxicomanie et sur les défis de l'action intersectorielle et ***échanger*** sur des expériences d'intervention ou sur des initiatives porteuses de solutions.

Madame *Marie-Denyse Boivin*, professeure à l'Université Laval et chercheure associée au *RISQ* et au *CRIEVAT* proposa une réflexion sur les niveaux d'intervention socioprofessionnelle en toxicomanie. Madame Boivin s'intéresse depuis plusieurs années à l'insertion et au maintien à l'emploi des personnes toxicomanes.

D'autre part, la présentation d'expériences régionales a permis de poursuivre nos échanges sur des expériences concrètes d'intervention ou des initiatives porteuses de solutions en matière d'insertion et de maintien en emploi des personnes toxicomanes.

Trois expériences régionales ont été présentées :

- le protocole d'entente CLE-CLSC;
- les interventions *d'Intégration travail-Laurentides,* groupe externe de main-d'œuvre financé par Emploi-Québec ayant un mandat d'intervention spécifique auprès des personnes toxicomanes;
- l'intégration des dimensions socioprofessionnelles dans l'intervention auprès des personnes toxicomanes au Centre André-Boudreau.

Il ne s'agit pas des seules expériences régionales porteuses de solutions en matière d'insertion et de maintien en emploi des personnes toxicomanes. Les participants étaient invités à faire part de leur expérience d'interventions et à visiter les kiosques des organismes pour se familiariser avec d'autres types d'expériences porteuses de solutions en matière d'insertion et de maintien en emploi des personnes toxicomanes.

L'après-midi a été consacrée aux objectifs suivants : ***identifier*** les obstacles à une action intersectorielle et ***consolider*** les actions et les réseaux d'intervention.

Réunis sur la base de leur territoire de CLSC respectif ou du territoire régional, les ateliers permettaient aux participants d'échanger sur un certain nombre de questions permettant de développer et de consolider les actions intersectorielles aux niveaux local et régional.

La synthèse de la journée a permis de faire un retour sur chacun des ateliers et d'identifier des actions prometteuses pour notre région.

Synthèse des échanges

▫ Mot de bienvenue

Monsieur Réal Daoust, directeur général du Centre André-Boudreau souhaite la bienvenue aux participants. Il insiste sur l'importance de l'action intersectorielle particulièrement au niveau de l'intervention précoce et de la réinsertion sociale des personnes toxicomanes. Il souligne à cet effet deux défis que nous avons à relever dans notre région : d'une part, celui de l'apprivoisement des façons de faire, de la culture et de la mission de chacun des partenaires et, d'autre part, celui de l'innovation.

Concernant ce dernier défi, il constate que le sous-financement du secteur de la toxicomanie dans notre région ne doit pas constituer un frein à nos actions communes pour favoriser l'insertion et le maintien en emploi des personnes toxicomanes. Il souligne que la tenue de la présente journée régionale et le nombre de participants présents est un signe très encourageant pour consolider et développer les réseaux d'intervention dans notre région.

En plus des programmes de désintoxication et de réadaptation, Monsieur Daoust estime que pour qu'elle puisse être efficace, l'aide à apporter aux personnes toxicomanes doit également comporter des programmes et des activités d'insertion sociale. L'insertion et le maintien en emploi constituent un moyen efficace d'offrir de l'aide et un frein à la reprise de la surconsommation. Pour changer leurs habitudes de consommation et maintenir leur sobriété, les personnes toxicomanes doivent notamment avoir espoir qu'elles pourront se faire une place dans notre société.

Nos actions doivent également aider les personnes toxicomanes à surmonter certains obstacles susceptibles d'entraver leur démarche de changement comme la recherche de nouveaux champs d'intérêt et l'insertion à l'emploi. Le fait d'avoir un

nouvel emploi figure comme un des éléments les plus stressants de la vie adulte. Il est donc important de tenir compte de la spécificité des personnes toxicomanes qui ont développé pendant des années une façon particulière de réagir au stress par la surconsommation. La façon de réagir au stress du travail peut constituer un obstacle majeur pour les personnes toxicomanes qui désirent s'intégrer au marché du travail. Pour plusieurs personnes, à tort ou à raison, cette intégration peut être synonyme de consommation ou de rechute. Il convient donc de développer des programmes et des services adaptés à cette situation.

Il invite chacun des participants à échanger pour donner des suites à cette journée.

- **Conférence d'ouverture**

Madame Marie-Denyse Boivin, professeure à l'Université Laval et chercheure associée au RISQ et au CRIEVAT, propose une réflexion sur les niveaux d'intervention socioprofessionnelle en toxicomanie.

Trois questions sont abordées :

- Quelles personnes peuvent bénéficier des services de réinsertion socioprofessionnelle?
- Comment évaluer l'efficacité des programmes de réinsertion socioprofessionnelle ?
- Doit-on parler de réintégration ou de réinsertion socioprofessionnelle ?

Répondre à ces questions signifie l'identification des axes d'intervention à privilégier et suppose la mise en commun d'actions spécifiques.

À l'aide des discussions suscitées par deux histoires de cas présentées aux participants, les principaux thèmes abordés par Madame Marie-Denyse Boivin sont les suivants :

- les objectifs majeurs de notre intervention doivent être le recouvrement de l'autonomie psychorelationnelle, socioprofessionnelle, sociocommunautaire face aux habitudes de consommation;
- cette intervention nécessite des programmes spécifiques en toxicomanie, tels des programmes de prévention de la rechute, des ateliers de travail et des services d'aide à l'emploi et autres;
- pour ce faire, on se doit de s'éloigner d'une vision linéaire à deux pôles : désinsertion sociale et insertion sociale, affiliation et désaffiliation ou déliance et reliance;
- on se doit donc d'identifier les zones de vulnérabilité et de désaffiliation des personnes. Notre intervention doit privilégier la création de liens (affiliation);
- La création de liens devrait préoccuper les intervenants à chacune des étapes du continuum de services. Ce continuum de services étant divisé en trois grandes phases :

<table>
<tr><th>A</th><th>B</th><th>C</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Réadaptation</td><td>Post-réadaptation</td><td rowspan="2">Réintégration sociale</td></tr>
<tr><td>Réinsertion sociale</td></tr>
</table>

- la réintégration sociale est la mise à l'épreuve des acquis de la phase de réinsertion sociale. Elle doit permettre de consolider les compétences des personnes à la vie en société (ex. : travail, loisir, ...) et l'adoption et l'adaptation d'un nouveau style de vie (réciprocité entre ses objectifs personnels et les objectifs des milieux de vie);
- Deux critères permettent d'évaluer le niveau de réintégration sociale : la stabilité et la satisfaction des personnes. Il existe cinq niveaux de réintégration sociale : 1) Réussie (stabilité et satisfaction); 2) Incertaine (sans stabilité et satisfaction); 3) Laborieuse (stabilité et sans satisfaction); 4) Disqualifiante (sans stabilité et sans satisfaction) et 5) Non réussie;

- les déterminants de la réussite de la post-réadaptation dépendent autant des caractéristiques personnelles que des caractéristiques liées aux programmes et à l'appariement personnes-programmes.
  - Les caractéristiques personnelles réfèrent aux schèmes et croyances des personnes et à l'autonomie face à la consommation.
  - Les caractéristiques des programmes ont trait au milieu de l'intervention (alliance intervenant-personne), attitudes des intervenants (savoir-être), à la philosophie d'intervention, au climat organisationnel, aux programmes d'intervention composantes, visées, applications (savoir-faire) et à la coordination des services.
- en conclusion, Madame Boivin a rappelé l'importance du soutien pour le développement des liens sociaux et familiaux ainsi que l'adaptation des programmes de réinsertion à la réalité des clientèles vulnérables. Il n'existe pas beaucoup d'études en réinsertion et il y aurait avantage à développer des liens plus serrés entre la recherche et la pratique.

Continuum d'expérience

Le protocole d'entente CLE-CLSC

Depuis quatre ans, les modules d'Emploi-Québec, de la sécurité du revenu, des Centres locaux d'emploi et les CLSC des Laurentides collaborent afin d'offrir aux clientèles les plus démunies des services psychosociaux orientés vers une meilleure insertion sociale.

Monsieur Benoît Roy, du CLSC Arthur-Buies, est le répondant régional CLSC de ce protocole d'intervention. Sa présentation est insérée à l'annexe 1.

- ***L'intervention d'Intégration travail-Laurentides***

Intégration travail-Laurentides, ressource externe de main d'œuvre financée par Emploi-Québec ayant un mandat d'intervention auprès des personnes toxicomanes a été présentée par Monsieur Joël Boulay. Aucun texte n'est disponible sur cette présentation.

- ***L'intégration des dimensions socioprofessionnelles dans l'intervention auprès des personnes toxicomanes au Centre André-Boudreau.***

Le Centre André-Boudreau est le centre de réadaptation public régional pour personnes alcooliques et toxicomanes et les joueurs excessifs dans la région des Laurentides. Monsieur Hébert Parisé, chef du programme adulte, a présenté la façon dont les intervenants de son secteur tiennent compte des dimensions socioprofessionnelles dans leurs interventions auprès des personnes et quelques pistes de réflexion issues de cette pratique. Un résumé de sa présentation est inséré à l'annexe 2.

Ateliers

Les participants à la journée d'étude ont été invités à échanger lors des ateliers, sur les questions suivantes :

1. Avez-vous vécu des expériences concrètes d'actions intersectorielles emploi-toxicomanie ? Décrivez brièvement ces expériences.
2. Quels sont, selon vous, les obstacles à une action intersectorielle emploi-toxicomanie ?
3. Quelles sont les conditions facilitantes d'une action intersectorielle emploi-toxicomanie ? Comment peut-on consolider les réseaux d'intervention ?
4. Quelles sont les pistes d'action prometteuses et les suites à donner ?

Les réponses à la première question nous ont permis de constater que de nombreuses expériences très variées ont eu cours ou ont cours dans la région des Laurentides et impliquent plusieurs partenaires des deux secteurs d'intervention. L'annexe 3 énumère la liste complète des expériences mentionnées par les participants.

En synthèse, on peut retenir l'implication, dans ces expériences, d'instances régionales, notamment le Centre André-Boudreau et Emploi-Québec, et d'instances locales, tels les CLSC, les groupes communautaires, les CLE, et CAP-Emploi. L'identification des ressources impliquées n'était pas une des questions prioritaires abordées lors des ateliers; ce qui n'a pas permis d'élaborer significativement sur les expériences mentionnées.

L'annexe 4 présente l'ensemble des éléments apportés par les participants aux questions 2, 3 et 4.

Ainsi, en regard de la question touchant les obstacles à une action intersectorielle, les réponses émises peuvent être regroupées autour de certains thèmes dont :

- la communication et l'information ;
- les ressources et les services ;
- les politiques, les approches et les organisations ;
- les employeurs ;
- l'évaluation et la référence.

De même, en ce qui a trait aux conditions pouvant faciliter une action intersectorielle, nous retenons des éléments touchant le partage, l'échange et la communication, les approches et les organisations.

Enfin, les participants se sont prononcés sur les pistes d'action prometteuses[1] se référant :

- aux différentes approches ;
- aux employeurs ;
- à la formation ;
- à l'échange, au partage et au support.

Plus précisément, des idées de projets ont été avancées par les participants;

- la nécessité que les intervenants de tous les secteurs ciblés assurent un support à la référence (référence plus personnalisée) ;
- la sensibilisation des employeurs à la prévention en milieu de travail afin de réduire, notamment, les préjugés défavorables à l'égard des personnes alcooliques et toxicomanes ;

L'annexe 5 présente une liste de ces projets. D'autres idées ont été présentées lors de la synthèse de la journée.

❑ Synthèse de la journée

La synthèse de la journée a permis de présenter le travail réalisé dans chacun des ateliers et de discuter plus spécifiquement de certaines idées de projets avancées par les participants. Trois projets prioritaires ont particulièrement retenu l'attention des participants :

- l'élaboration d'un guide des ressources existantes dans la région afin de faciliter la connaissance mutuelle et les références adéquates.[2]
- la mise sur pied d'un comité de suivi qui veillera à soutenir des initiatives locales émergentes ;

---

[1] Pour cette question, nous avons également tenu compte des réponses inscrites dans la grille d'appréciation de la journée, à la question : « Quelles seraient, selon vous, les suites à donner à cette journée d'étude régionale ? »
[2] À titre indicatif, l'annexe 6 présente une liste non exhaustive des ressources en employabilité.

- l'aménagement de postes « d'orienteur de vie » c'est-à-dire des intervenants dont le rôle serait d'aider les personnes à clarifier leur projet de vie, d'emploi ou d'études.

Mots de clôture

Madame *Micheline Vallières Joly*, directrice régionale des programmes à la Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides[3], croît que le processus de réinsertion sociale est une démarche qui permet à une personne de maintenir et de renforcer ses compétences personnelles ou sociales et qui repose nécessairement sur un arrimage des actions et de l'intervention entre le réseau de la santé et des services sociaux et les différents réseaux des autres ministères et organismes. C'est pourquoi, elle tenait à manifester l'intérêt qu'elle accordait à cette journée d'étude régionale. Le travail réalisé par les participants s'inscrit dans les orientations régionales et dans les actions à entreprendre par le ministère de la Santé et des Services sociaux. En effet, une des priorités d'action en matière de services aux personnes alcooliques et toxicomanes est la mise en place de moyens favorisant les échanges d'information et d'expertise entre les ressources des différents réseaux.

Madame Micheline Vallières-Joly s'engageait à soutenir le Centre André-Boudreau dans l'élaboration et la mise en place d'un programme de réinsertion sociale et d'initier les arrimages requis entre les partenaires.

Madame *Guylaine Leblanc*, directrice de la planification et du partenariat à Emploi-Québec Laurentides, soulignait l'importance de cette journée d'étude, notamment au plan régional pour le développement de la main-d'œuvre et le développement du partenariat entre organismes.

[3] Madame Micheline Vallières-Joly est maintenant directrice générale adjointe à la Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides.

Par l'entremise des CLE, Emploi-Québec a la préoccupation d'offrir les services requis par ces personnes qui sont, dans notre jargon, éloignées du marché du travail. Cette préoccupation prend sa source dans l'enjeu défini par le Conseil régional des partenaires qui est d'avis que pour créer et maintenir des emplois, il faut accroître l'autonomie des personnes en regard des exigences du marché du travail.

Madame Guylaine Leblanc, quant à elle, croit que le thème de l'autonomie des personnes est un thème rassembleur qui ramène sous la même coupole la démarche personnelle, l'employabilité et le soutien de la communauté. Les propos entendus aujourd'hui démontrent que nous sommes prêts à travailler tous ensemble à favoriser l'atteinte de cette autonomie. Déjà en le disant, en inscrivant le partenariat au cœur de nos débats, nous avons fait un grand pas.

Épilogue : une journée qui donne des suites

La motivation profonde du comité organisateur à s'impliquer dans la réalisation d'une telle journée était de voir se développer et se consolider dans la région des Laurentides des expériences concrètes d'action intersectorielle permettant de mieux soutenir l'insertion et le maintien en emploi des personnes toxicomanes.

Cette journée d'étude aura certes permis aux intervenants du secteur de la toxicomanie et de l'emploi de s'apprivoiser afin que localement les rapprochements de mission se resserrent. Si ce resserrement se traduisait déjà pour certains intervenants par un plus grand nombre de références mutuelles de personnes, il conviendrait de souligner, en guise de conclusion, trois projets réalisés depuis cette journée, et ce, en plus d'un autre encore sur la table à dessins, mais qui est en voie de se développer.

- Le comité organisateur a décidé de se transformer en comité de travail afin de répondre au projet de la mise sur pied d'un comité de suivi. Ce dernier veillerait à soutenir des initiatives locales émergentes identifiées par les participants. Un des projets discutés est la réalisation du profil de main d'œuvre des personnes toxicomanes des Laurentides. Ce profil servirait à donner aux employeurs une perception différente des personnes toxicomanes et pourrait servir de base à l'élaboration de projets spécifiques d'emploi pour ces personnes.

- Le Centre André-Boudreau et CAP-Emploi se sont entendus pour arrimer leurs services afin de permettre aux personnes toxicomanes, à risque de chômage prolongé, de réaliser une démarche d'insertion à l'emploi s'ils le désirent. Un projet pilote est actuellement en cours dans la région de Saint-Jérôme.

- Le Centre André-Boudreau a élaboré un programme spécifique de formation à l'intention des intervenants du secteur de l'emploi afin qu'ils développent et consolident leurs interventions auprès des personnes dont les habitudes de consommation constituent un risque d'échec à leur insertion et à leur maintien à l'emploi. Plusieurs ressources externes de main d'œuvre, d'intervenants de la sécurité du revenu et d'Emploi-Québec ont déjà reçu cette formation.

- Le Centre Métamorphose Laurentien est à développer un projet d'insertion à l'emploi utilisant le médium du bois.

ANNEXE 1

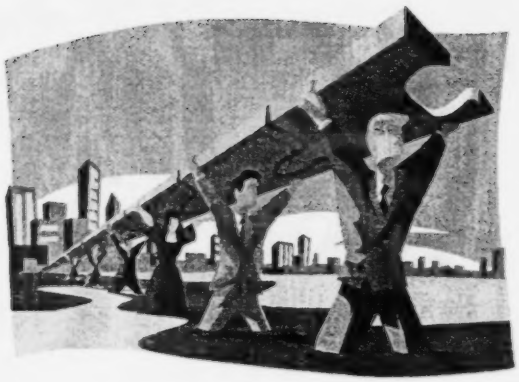

LE PROTOCOLE D'ENTENTE CLE-CLSC

Le point sur le protocole d'entente CLE-CLSC :

La situation particulière de la MRC Rivière-du-Nord

Les premiers pas...PHASE 1

En 1997-1998, l'idée d'une collaboration entre deux organismes, la sécurité du revenu et les CLSC est présente afin d'aider leurs jeunes clients communs. Cette entente est signée pour un an. La RRSSS des Laurentides injecte un montant de 140 000$ dans ce projet-pilote.

L'enthousiasme commun des deux partenaires est de supporter de façon efficace certains jeunes prestataires dans leur remise en mouvement. Un premier protocole d'entente entre les CTQ et les CLSC est signé en 1997, Phase 1, et est poursuivi jusqu'en mars 1998.

Le nombre de références pendant cette période de 12 mois a été de 201 bénéficiaires dirigés vers les CLSC du territoire des Laurentides; de ce nombre 147 personnes se sont présentées à une entrevue. La moyenne d'âge est de près de 24 ans, la majorité ont une scolarité de premier cycle de secondaire et vivent seul. De façon fréquente, l'intervenant du CLSC a identifié des problèmes de détresse morale, de manque d'estime de soi et d'isolement.

Tout au long des entrevues, les praticiens ont évalué chez les personnes rencontrées beaucoup de détresse, d'impuissance et d'isolement dans leur vécu quotidien. Plusieurs de celles-ci ont de la difficulté à créer de nouvelles relations interpersonnelles et s'en remettent beaucoup à leurs parents pour le support quotidien. La conclusion des professionnels de CLSC font mention que la clientèle rencontrée fait rarement appel aux CLSC ou à d'autres organismes d'aide. Ce qui fait dire que ce projet-pilote nous a permis de rencontrer une clientèle peu rejointe par les organismes tant publics que communautaires.

Il faut aussi remarquer que suite à l'évaluation psychosociale et l'orientation vers des ressources internes ou externes, il s'est amorcé une remise en mouvement du client (participation à une mesure d'intégration sociale) ou une modification significative du dossier dans 47% des cas rencontrés en entrevue.

En d'autres termes, du côté de la Sécurité du revenu, le jeune a commencé une participation à une mesure désignée de développement de l'employabilité, a été considéré comme inapte au travail, ou a annulé son dossier (retour sur le marché du travail).

Une période de restructuration se déroule en 1998 qui transforme le Centre travail Québec (CTQ) en Centre local d'emploi (CLE).

Protocole Phase 2

En octobre, un nouveau protocole d'entente CLE-CLSC est élaboré et on convient d'élargir la clientèle aux chefs de familles monoparentales.

Trois bailleurs de fond : la RRSSS (100 000$), le module Emploi-Québec et la Sécurité du revenu. Les fonds provenant des CLE permettront de financer des services d'évaluation psychosociale et d'intervention particulière adaptée aux clientèles défavorisées et ciblées : jeunes de - 30 ans et chefs de famille monoparentale quelque ce soit l'âge, à raison de 40$ de l'heure en intervention directe avec le client. A la fin du protocole Phase 2, un montant total de moins de 19 000 dollars a été facturé à l'ensemble des CLE des Laurentides pour une population totale de 256 personnes référées.

Le but des interventions est de favoriser le développement individuel et social du client (lutte à l'exclusion sociale). Un premier pas vers la reprise en mains de l'individu et, aussi, de l'accompagner à régler certaines problématiques personnelles pour ensuite le consolider dans son cheminement vers l'emploi, si possible (**voir annexe 1A).**

Il s'agit d'une démarche volontaire pour le client, aucune pénalité ne sera encourue s'il ne donne pas suite à la référence et aucun supplément financier ne sera ajouté s'il donne suite à la référence. Le processus de référence est identique dans ce protocole Phase 2 que dans le protocole Phase 1.

Protocole Phase 3 dans la MRC Rivière-du-Nord

Après 6 mois au protocole actuel, le CLSC Arthur-Buies a reçu 90 références venant du CLE de Saint-Jérôme : ceci représente près de la totalité des références pour la Phase 2. On peut donc raisonnablement penser que nous allons doubler le nombre de références du CLE pour cette Phase 3, ce qui représente plus 200 personnes référées.

Ce projet se termine au 31 mars 2001, nous aimerions poursuivre l'action menée auprès de cette clientèle qui se fait grâce à une relation privilégiée avec le personnel des modules Sécurité du revenu et Emploi Québec et leurs partenaires dans la communauté (Cap-Emploi, CIE, etc.) et particulièrement avec le Carrefour Jeunesse Emploi.

Le financement pour ce protocole ne vient que par la facturation des services directs auprès des clientèles Emploi Québec et Sécurité du Revenu à raison d'un taux horaire de 65 dollars. Aucun apport financier ne vient de la Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides.

Si nous prenons les chiffres de la Phase 3 nous estimons la population à 200 personnes référées annuellement. En faisant l'hypothèse que la Phase 3 est une copie semblable de la Phase 2 en ce qui a trait à la distribution des services facturés nous proposons ce scénario budgétaire pour la MRC Rivière-du-Nord :

Phase 2 102 références Facture de 10,500 dollars au CLE à 45 dollars l'heure = 235 heures d'interventions

Phase 3 204 références Double de références soit 470 heures à 65 dollars l'heure = 30 555 dollars

Ce montant d'un peu plus de 30 000$ représente le budget annuel nécessaire pour maintenir les services d'évaluation, de suivi et d'accompagnement offert par le CLSC Arthur-Buies aux personnes référées par le CLE de la MRC Rivière-du-Nord.

Augmenter les chances des jeunes...

Le projet *Solidarité Jeunesse* repose sur une approche préventive et personnalisée qui aide les jeunes à trouver une solution de rechange à la sécurité du revenu et les amènent à se définir un plan d'action menant vers l'autonomie et à prendre les moyens pour le réaliser.

Depuis 1997, notre action de partenariat avec les CTQ, puis les CLE et tous les autres organismes publics et communautaires a pour objectif d'améliorer la situation psychosociale de la personne afin qu'elle soit plus disponible à se mettre en mouvement vers le marché de l'emploi.

Nous avons constaté dans notre pratique que le désir des jeunes de prendre leur place est régulièrement masqué par des difficultés personnelles psychosociales majeures qui l'empêche de faire des projets d'avenir réalisables.

Il a été identifié plusieurs problématiques majeures pour les personnes référées : le faible estime de soi, des problèmes d'adaptation ou un état de souffrance psychologique ont été les problématiques les plus souvent remarquées. La clientèle rencontrée est en souffrance importante et les ressources ou projets d'intégration offerts par les différents programmes du CLE sont souvent bien ciblés pour ces gens, mais en raison de leur état ceci se solde trop souvent par des échecs.

Nous croyons qu'à partir de notre expérience depuis 3 ans, pour un bon nombre de jeunes, les 7 conditions de succès de *Solidarité Jeunesse* (**voir annexe 1B)** ne sont pas réalisables non pas par faute de potentiel mais plutôt d'accès à ce potentiel personnel.

Le service qui est offert par le CLSC Arthur-Buies à la clientèle CLE est utile pour régler certaines problématiques personnelles des jeunes reçus pour qu'ils puissent prendre les moyens de réaliser leur plan d'action : mettre fin à leur exclusion sociale.

Benoît Roy M.s.s T.S.
Coordonnateur professionnel
Protocole CLE-CLSC Laurentides

PROTOCOLE D'ENTENTE
CLE-CLSC LAURENTIDES
2000-2001

RAPPORT ANNUEL

Document présenté à la conférence
des
CLSC des Laurentides

par

BENOÎT ROY M.s.s. T.S.
COORDONNATEUR PROFESSIONNEL

MAI 2001

Protocole CLE-CLSC Laurentides 2000-2001

Le protocole 2001-2002 est la quatrième entente intervenue entre les modules Emploi-Québec, les modules Sécurité du Revenu des CLE et les CLSC des Laurentides afin d'offrir aux clientèles les plus démunies des services psychosociaux orientés vers une meilleure insertion sociale.

Encore cette année les références ont été nombreuses et en augmentation sur le dernier protocole. Des activités d'évaluation psychosociale, de suivi psychothérapeutique et d'accompagnement ont été disponibles pour la clientèle monoparentale, de jeunes de moins de trente ans et pour toutes personnes en détresse.

Les références des 8 CLE des Laurentides ont totalisé 511 personnes[1] tant du module Emploi Québec que du module Sécurité du Revenu. De ce nombre 330 personnes (64,6 %) ont contacté le CLSC de leur région et se sont présentées à au moins une entrevue d'évaluation psychosociale.

Comme par les années passées, une majorité de ces références (69,9 %) viennent du module Sécurité du Revenu. Cette constance est compréhensible en raison des problématiques psychosociales plus nombreuses et variées des prestataires de la Sécurité du Revenu.

L'âge moyen des personnes référées a augmenté (41 ans) et les femmes sont toujours en plus grand nombre. Il faut noter que l'écart d'âge est à son maximum soit 18 à 64 ans. En regard de la scolarité des personnes rencontrées en entrevue, on voit une augmentation du niveau des études (collégial 6,5 % -- universitaire 2,1 %). Ceci s'explique par les critères non exclusifs de ce protocole soit la référence de toute personne en détresse. Il est probable ainsi de rejoindre une clientèle plus variée et en plus les groupes de prestataires que l'on nomme «les nouveaux pauvres».

On remarque qu'à partir de la variable *scolarité* et à sa suite, il y a un grand pourcentage d'absence d'information pour ces critères. Ainsi, comme par le passé, une personne sur trois référées par le CLE ne donne pas suite à l'offre de services de contacter leur CLSC.

À la lecture de l'ensemble des dernières variables du tableau 1, on ne remarque aucun mouvement majeur dans ces données.

---

[1] Pour les données complètes référant au protocole 2000-2001 voir ANNEXE 1

Comparatif des protocoles Phase 1 à Phase 3

Ce troisième protocole complété nous semble le moment opportun pour faire une comparaison entre les trois protocoles : PROTOCOLE 1 1997-1998 (12 mois); PROTOCOLE 2 1998-2000 (16 mois); PROTOCOLE 3 2000-2001 (12 mois).

L'annexe 2 présente les données comparatives des 3 protocoles selon les variables communes au cours des années. Ainsi on remarque, lors de la distribution des références du CLE vers chacun des CLSC, il y a une augmentation de 25 % des références totales entre la Phase 1 et la Phase 2 et de 50 % entre la Phase 2 et la Phase 3. Toutefois il y a eu une diminution de 7 % des personnes référées qui se sont présentées à au moins une entrevue entre la Phase 2 et la Phase 3.

En ce qui concerne la référence par territoire de CLSC, il y a une constance dans le plus grand nombre de référence au CLSC Arthur-Buies pour l'ensemble du territoire. De plus, les autres CLSCS ont demeuré plus ou moins stables et le CLSC des 3 Vallées a maintenu une croissance dans les références du CLE tandis que le CLSC Jean-Olivier-Chénier a eu une décroissance au même moment.

Le module de la Sécurité du Revenu est toujours majoritaire dans le nombre de références et ceci est augmentent.

De plus en plus de femmes sont référées au sein des divers protocoles et la moyenne d'âge est de plus en plus élevée. Au cours des années, nous avons passé d'une clientèle qui vivait chez leurs parents (Phase 1 : personnes de moins de 30 ans) à une clientèle qui vit le plus souvent seule ou en famille monoparentale.

Le nombre d'années comme prestataire de la Sécurité du Revenu fluctue d'un protocole à l'autre; mais près de 25 % des personnes sont prestataires depuis plus de 7 ans. En regard du niveau de scolarité, on voit une augmentation des études collégiales et universitaires et une grande majorité(60,6 %) n'ont pas complété leur secondaire.

Les problématiques identifiées sont assez diversifiées en terme de pourcentage du protocole Phase 1 au protocole Phase 3. Les problèmes psychologiques ainsi que les situations de victimes sont à la hausse et les problèmes d'anxiété relationnelle sont à la baisse.

Les personnes évaluées en Phase 1 étaient référées le plus souvent en psychiatrie et à un programme CLE. Depuis les références en psychiatrie et à un programme CLE ont chutées et les références à un service interne au CLS représente plus de 50 % des références totales.

Conclusion

Au cours des trois protocoles CLE-CLSC Laurentides qui se sont échelonnés sur près 4 ans , les partenaires du Ministère de la Solidarité Sociale ont référés près de mille femmes et hommes vivant une situation psychosociale problématique. Les résultats obtenus ont été positifs lorsque l'on compare la situation personnelle des individus avant l'intervention CLSC et 6 mois après la fin de l'intervention. Ces interventions ont permis de soulager la souffrance des personnes et ont favorisé la réinsertion sociale de cette clientèle en détresse. Ainsi, il importe fondamentalement de considérer l'aspect préventif indispensable de l'intervention auprès de cette clientèle, en regard des conséquences préjudiciables potentielles de l'expérience du chômage au plan psychologique et social.

Enfin, on doit noter que les actions des CLSC auprès de cette clientèle sont faites en partenariat avec les autres ressources spécialisées tant gouvernementales que communautaires de la région des Laurentides.

Tableau 1 : Données recueillies auprès de la clientèle référée 2000-2001

Nombre de références et types de clientèles référés

CLSC d'Argentueil	=	27 (5,3 %)
CLSC Ste-Thérèse	=	90 (17,6 %)
CLSC Arthur Buies	=	180 (35,3 %)
CLSC Jean-Olivier-Chénier	=	40 (7,8 %)
CLSC des 3 Vallées	=	107 (20,9 %)
CLSC des Pays d'en Haut	=	28 (5,5 %)
CLSC des Hautes Laurentides	=	39 (7,6 %)

Population totale : 511 personnes ont été référées dans le cadre du protocole

330 personnes (64.6 %) se sont présentées à une entrevue d'évaluation psychosociale

181 personnes (35,4 %) ne sont pas venues au rendez-vous donné ou n'ont pas contacté le CLSC de leur territoire.

Référence :	Module Emploi Québec	=	131 (25,6 %)
	Module en Sécurité Revenu	=	357 (69,9 %)
	Pas d'information	=	23 (4,5 %)
Sexe des clients :	Femmes	=	308 (60,3 %)
	Hommes	=	196 (38,3 %)
	Pas l'information	=	07 (1,4 %)
Âge :	Moyenne	=	41 ans
	Écart	=	18-64 années
Scolarité :	Primaire	=	33 (6,5 %)
	Secondaire (premier cycle)	=	88 (17,2 %)
	Secondaire (deuxième cycle)	=	97 (19,0 %)
	Collégial	=	33 (6,5 %)
	Universitaire	=	11 (2,1 %)
	Pas d'information	=	249 (48,7 %)
Situation de vie (résidence)	Vit avec les parents	=	30 (5,8 %)
	Vit seul	=	127 (24,8 %)
	Vit en couple	=	63 (12,3 %)
	Vit avec colocataire	=	28 (5,5 %)
	Vit seul avec des enfants	=	71 (13,9 %)
	Pas d'information	=	192 (37,7 %)

Nombres d'années prestataires	Depuis moins d'un an	=	129 (25,2 %)
	De 1 à 3 ans	=	59 (11,4 %)
	De 4 à 6 ans	=	37 (7,2 %)
	Entre 7 et 32 ans	=	69 (13,7 %)
	Pas d'information	=	217 (42,5%)

Problématiques identifiées lors de l'entrevue d'évaluation psychosociale

Agir délinquant	=	04 (0,7 %)
Alcoolisme/toxicomanie	=	31 (5,3 %)
Violence (agresseur)	=	14 (2,4 %)
Dépendance affective	=	34 (5,8 %)
Problématique d'adaptation	=	106 (18,0 %)
Socialisation	=	35 (5,9 %)
Anxiété (peur relationnelle)	=	44 (7,5 %)
Situation de victime	=	54 (9,2 %)
Problèmes psychologiques divers	=	140 (23,9 %)
Faible estime de soi	=	72 (12,2 %)
Aucun problème identifié	=	18 (3,0 %)
Pas de collaboration	=	09 (1,5 %)
Autres	=	27 (4,6 %)
Pas l'information	=	181

Recommandations et/ou références

Psychiatrie/C.H.	=	30 (7,4 %)
Organisme désintoxication	=	11 (2,7 %)
Groupe d'entraide divers	=	30 (7,4 %)
Programme CLE	=	18 (4,5 %)
Phobies Zéro	=	01 (0,2 %)
CALACS	=	08 (2,0 %)
Référence interne au CLSC	=	202 (50,2 %)
Orientation scolaire	=	06 (1,5 %)
Médecin généraliste	=	27 (6,7 %)
Autres	=	17 (4,2 %)
Aucune référence	=	53 (13,2%)
Pas l'information	=	181

Protocole CLE-CLSC des [redacted]

1997-2001

Le développement personnel et la réinsertion sociale

Un projet d'aide à la personne unique dans les Laurentides

- Projet multisectoriel en cours depuis 1997 (CLSC - CTQ ➨ CLE - RRSSS)
- Elaboration et signature de trois protocoles d'entente entre CLSC et CLE
- Clientèles visées: jeunes adultes (18-30ans) chefs de famille monoparentales, personnes en détresse

Un projet d'aide à la personne unique dans les Laurentides

- Pour contrer la pauvreté et l 'exclusion sociale et améliorer l'insertion en emploi
- Un processus de références personnalisé pour les personnes ayant des difficultés personnelles, sociales ou familiales limitant leur développement social ou freinant leur intégration en emploi

Un projet d'aide à la personne unique dans les Laurentides

Accès à des services personnalisés du CLSC pour ces personnes:

- Évaluation
- Orientation
- Références
- Suivi
- Accompagnement dans la communauté

Protocole CLE-CLSC des Laurentides
1997-2001

Le développement personnel et la réinsertion sociale

Un projet d'aide à la personne unique dans les Laurentides

- Projet multisectoriel en cours depuis 1997 (CLSC - CTQ ➡ CLE - RRSSS)
- Élaboration et signature de trois protocoles d'entente entre CLSC et CLE
- Clientèles visées: jeunes adultes (18-30ans) chefs de famille monoparentales, personnes en détresse

Un projet d'aide à la personne unique dans les Laurentides

- Pour contrer la pauvreté et l 'exclusion sociale et améliorer l'insertion en emploi
- Un processus de références personnalisé pour les personnes ayant des difficultés personnelles, sociales ou familiales limitant leur développement social ou freinant leur intégration en emploi

Un projet d'aide à la personne unique dans les Laurentides

Accès à des services personnalisés du CLSC pour ces personnes:

- Évaluation
- Orientation
- Références
- Suivi
- Accompagnement dans la communauté

Services offerts par les CLSC

- Évaluation psycho-sociale des clients référés par les agents des CLE (agent d'aide à l'emploi ou agent d'aide financière)
- Entrevue individuelle
- Intervention en groupes thérapeutiques*
- Suivi, accompagnement communautaire
- Références aux ressources du milieu

Distribution des références par CLSC

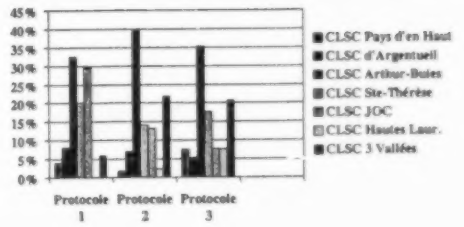

PROTOCOLE 1 (1997-1998)

- 201 personnes référées
- 73,1 % se sont présentées à une entrevue
- MOYENNE D 'ÂGE : 24 ans
- ÉCART: 18-54 ANS

- 256 personnes référées
- 71,9 % se sont présentées à une entrevue
- MOYENNE D 'ÂGE : 33,2 ans
- ÉCART: 18-60 ANS

PROTOCOLES (2000-2001)

- 511 personnes référées
- 64,6 % se sont présentées à une entrevue
- MOYENNE D'ÂGE : 41 ans
- ÉCART: 18-64 ANS

SEXE DES CLIENTS RÉFÉRÉS

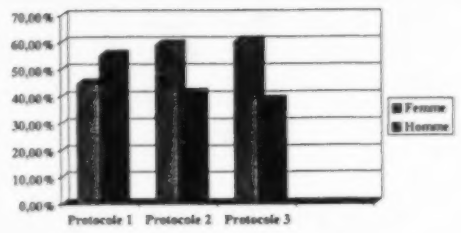

Nombre d'années comme prestataires SR

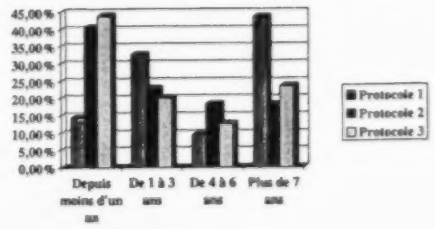

Scolarité des personnes

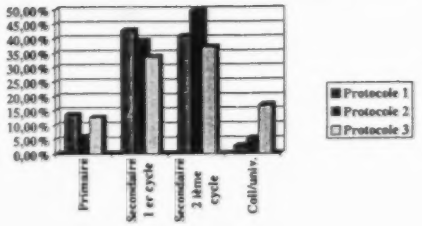

Services offerts par les CLSC

- Évaluation psycho-sociale des clients référés par les agents des CLE (agent d'aide à l'emploi ou agent d'aide financière)
- Entrevue individuelle
- Intervention en groupes thérapeutiques*
- Suivi, accompagnement communautaire
- Références aux ressources du milieu

Distribution des références par CLSC

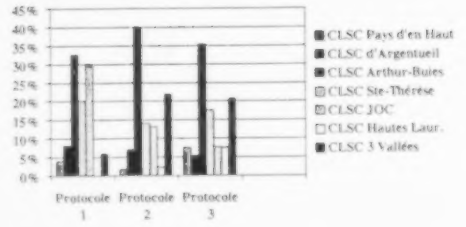

PROTOCOLE 1 (1997-1998)

- 201 personnes référées
- 73,1 % se sont présentées à une entrevue
- MOYENNE D 'ÂGE : 24 ans
- ÉCART: 18-54 ANS

PROTOCOLE 2 (1998-2000)

- 256 personnes référées
- 71,9 % se sont présentées à une entrevue
- MOYENNE D 'ÂGE : 33,2 ans
- ÉCART: 18-60 ANS

PROTOCOLE 3 (2000-2001)

- 511 personnes référées
- 64,6 % se sont présentées à une entrevue
- MOYENNE D 'ÂGE : 41 ans
- ÉCART: 18-64 ANS

SEXE DES CLIENTS RÉFÉRÉS

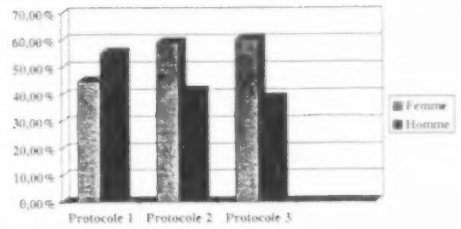

Nombre d' années comme prestataires SR

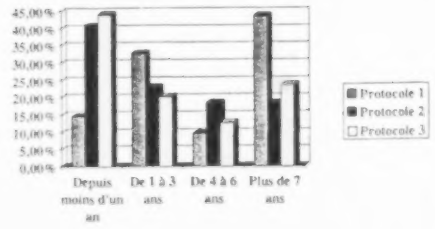

Scolarité des personnes rencontrées

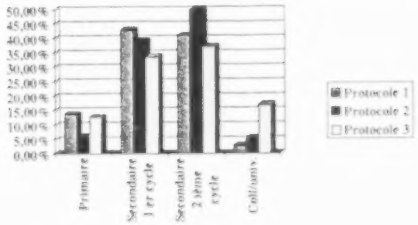

Situation de vie des personnes rencontrées

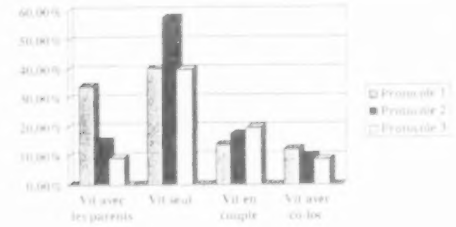

PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES

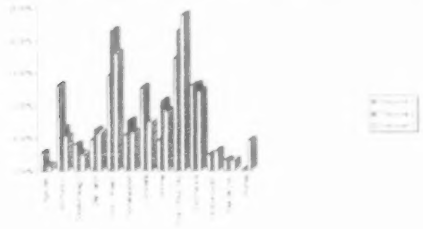

Recommandations et références des clients rencontrés

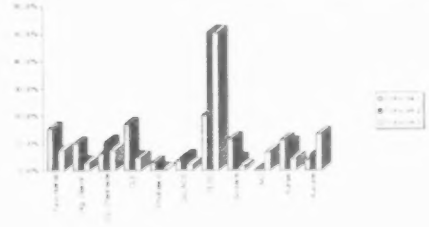

Difficultés rencontrées à la mise en place du protocole

- Cultures différentes
- Contexte organisationnel très structuré au CLE (suivi serré des activités)
- Approche coercitive du MSS
- Sous-financement des CLSC Laurentides
- Difficultés d'échange
- La paperasse aux CLSC

Situation de vie des personnes rencontrées

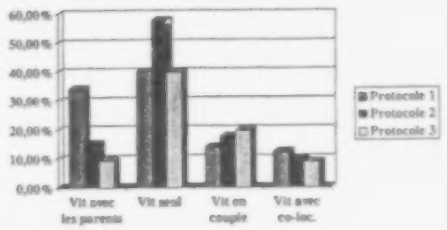

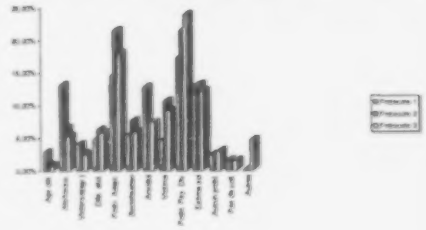

Recommandations et références des clients rencontrés

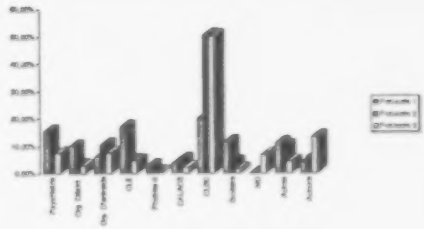

Difficultés rencontrées à la mise en place du protocole

- Cultures différentes
- Contexte organisationnel très structuré au CLE (suivi serré des activités)
- Approche coercitive du MSS
- Sous-financement des CLSC Laurentides
- Difficultés d 'échange
- La paperasse aux CLSC

ANNEXE 2

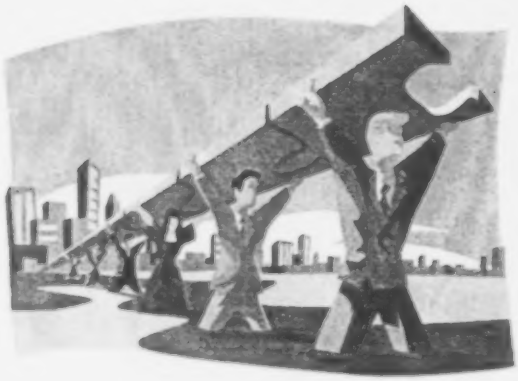

L'expérience du Centre André-Boudreau

L'expérience du Centre André-Boudreau

- ✔Origine des interventions
- ✔Description des expériences d'intervention
- ✔Constats
- ✔Défis

Le CAB en quelques mots...

- ✔Centre de réadaptation régional du Ministère de la santé et des services sociaux ayant un mandat spécifique en alcoolisme et toxicomanie et auprès des joueurs excessifs;
- ✔Présent dans les Laurentides depuis 1978;
- ✔Mission: La sobriété, l'autonomie et l'insertion sociale des jeunes et des adultes;
- ✔Présent dans chacun des territoires de CLSC (MRC) des Laurentides;

La chaîne de services

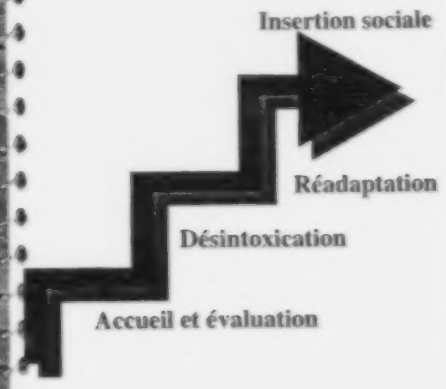

- ✔Origine de l'intervention:
  - Profil des personnes...

Nombre d 'usagers inscrits 2000-2001 (1,826)

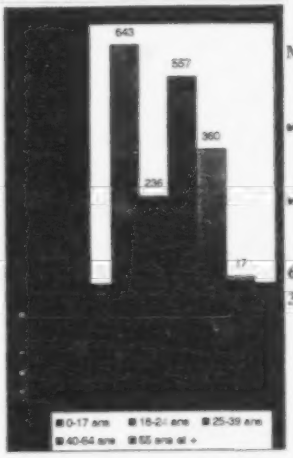

Moyenne d 'âge:

- ✔ 37 ans (adulte)
- ✔ 14 ans (Jeunesse)

61% hommes
39% femmes

Des chiffres qui parlent ...

- ✔Nombre d'usagers de 18 à 64 ans inscrits: 1,153
- ✔440 personnes (38%) inscrites au CAB reçoivent des prestations de la sécurité du revenu.

Constats dans les CRPAT

(2,148 demandes de services)

Re: GUYON, L. et LANDRY, M., (1996)

- ✔ Les femmes sont plus souvent prestataires de la sécurité du revenu;
- ✔ La scolarité moyenne est de 10,6 années;
- ✔ Plusieurs personnes avaient abandonné la recherche d'emploi et se retrouvaient dépendants de l'aide sociale;
- ✔ Les **ruptures avec les proches** et les **situations de non-emploi** sont les situations critiques les plus souvent évoquées;
- ✔ Le problème de toxicomanie prend plus d 'importance si la capacité de faire face à ces situations critiques et le développement de stratégies d'adaptation sont moins présentes;
- ✔ On constate que les situations de non-emploi s'associent souvent à la toxicomanie et mènent à une trajectoire d'exclusion sociale.

Autres données clientèle

(323 personnes rejointes)

« Comparativement à la population des Laurentides, les usagers des services en alcoolisme et toxicomanie se déclarent:

- moins scolarisés
- plus pauvres.

De plus, ils affirment que:

- leur état de santé est plus détérioré
- et qu'ils vivent plus seuls »

- Bilan d'une enquête terrain concernant la toxicomanie des adultes dans le territoire des Laurentides

Constats ...

Constats concernant la toxicomanie, l'insertion et le maintien en emploi

- ✔ Les personnes toxicomanes sont à risque de chômage prolongé;
- ✔ L'insertion sociale des personnes toxicomanes doit prévoir des modalités de réinsertion socio-professionnelle;
- ✔ Les habitudes de consommation peuvent devenir un frein à des projets d'insertion et de maintien à l'emploi;
- ✔ Pour certaines personnes, les mesures d 'insertion et de maintien en emploi doivent être associées à une évaluation des habitudes de consommation

Constats concernant la toxicomanie, l'insertion et le maintien en emploi

- ✔ La désintoxication et la réadaptation sont les premières étapes d'un processus beaucoup plus global d'accompagnement des personnes;
- ✔ L'insertion sociale est une façon de maintenir le changement et d'assurer les gains acquis dans les démarches antérieures de la chaîne de services;
- ✔ Très grande similitude entre le changement de ses habitudes de consommation et les étapes pour s'insérer sur le marché du travail;
- ✔ Approche globale de la situation des personnes.

Les interventions actuelles

L' intervention actuelle

- ✔ Évaluation: considération accordée à la dimension Emploi/Ressources;
- ✔ Ateliers d'intervention lors du stage de réadaptation;
- ✔ Groupe préparatoire à l'insertion et au maintien de l'emploi (projet expérimental);
- ✔ Accompagnement dans des projets personnalisés de réinsertion sociale;
- ✔ Action bénévole;
- ✔ Liens avec les partenaires locaux;
- ✔ Formation et supervision aux partenaires du secteur de l'emploi.

Les défis...

Conditions de réussite

- ✔ Équilibrer nos interventions dans chacun des maillons de la chaîne de services;
- ✔ L'intégration des différents maillons de la chaîne de services au niveau local (agir localement);
- ✔ Des activités spécifiques pour les personnes toxicomanes sans emploi ou à risque de chômage prolongé;
- ✔ La coordination des efforts de chacun des partenaires au plan local;
- ✔ L'importance d'un continuum d'intégration socio-professionnelle en toxicomanie.

Continuum d'intégration socio-professionnelle en toxicomanie

- ✔ **Évaluation:** liens entre les habitudes de consommation, les difficultés en emploi et les risques de chômage prolongé;
- ✔ **Accompagnement pour cesser les habitudes de surconsommation** (désintoxication et réadaptation);
- ✔ **Plan d'insertion sociale (dimensions psychosociales et d'emploi);**
- ✔ **Préparation à l'emploi** pour les personnes toxicomanes: acquisition de base au plan des habitudes et des habiletés de travail.;
- ✔ **Action en emploi**: expérimentation des acquisitions de base dans des mesures d 'insertion à l'emploi et autres mesures;
- ✔ **Maintien en emploi:** support en milieu de travail.

ANNEXE 3

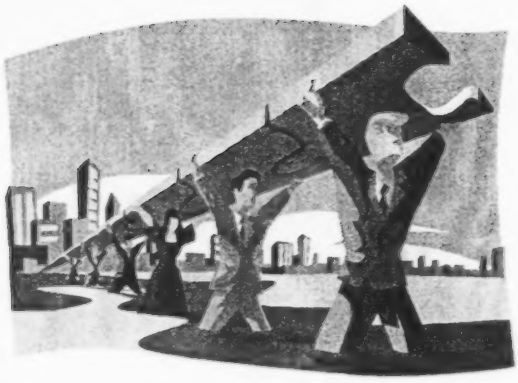

LA SYNTHÈSE DES ATELIERS

1 - Les obstacles à une action intersectorielle emploi-toxicomanie

THÈMES	LES ÉLÉMENTS APPORTÉS
Communication et information	➢ Manque d'information sur la toxicomanie, les programmes et les ressources existants (4) ➢ Sollicitation insuffisante entre les ressources (3) ➢ Préjugés négatifs envers les personnes toxicomanes (2) ➢ Manque de communication avec le CLE ou d'autres organismes locaux d'emploi ➢ Objectifs différents visés par l'organisme et le client ➢ Informations non dites par les clients ➢ Difficultés avec le jargon de chacun des réseaux d'intervention ➢ Manque de connaissance pour évaluer à quel point la consommation nuit à l'emploi ➢ Manque de connaissance pour savoir où, quand et comment faire la référence ➢ Manque d'information entre les intervenants d'organismes locaux et régionaux
Ressources et services	➢ Ressources limitées ➢ Pas suffisamment de ressources en commun ➢ Sur-utilisation ou mauvaise utilisation des services par les personnes toxicomanes ➢ Impossibilité de toujours trouver une réponse aux besoins du client
Politiques, approches et organisations	➢ Conflit d'intérêts (3) ➢ Suivi fait à trop court terme ou interruption du suivi ➢ Programme temporaire pour problème permanent de la personne toxicomane ➢ Difficulté à trouver une stabilité avec les changements dans l'organisation ➢ Non-volontariat des employés dans certaines organisations : PAE, entreprises, syndicats ➢ Mesures souvent associées à l'abstinence à tout prix ➢ Contraintes à respecter dans chacun des secteurs ➢ Confondre les besoins des individus et des organisations avec les besoins des clientèles ➢ Fausse représentation de certaines organisations ➢ Manque de temps ➢ Absence de politique de santé au travail sur la santé mentale et la toxicomanie ➢ Absence de politique de revenu minimum ➢ Manque de reconnaissance de l'expertise développée par les personnes toxicomanes ➢ Rigidité des structures

Les obstacles à une action intersectorielle emploi-toxicomanie (suite)

THÈMES	LES ÉLÉMENTS APPORTÉS
Employeurs	➢ Manque d'information aux employeurs ➢ Absence du secteur privé ➢ Besoin de périodes plus longues en pré-emploi ➢ Difficulté de vendre cette clientèle aux employeurs ➢ Absence des employeurs dans cette réflexion ➢ Pas de programmes pour les employés
Évaluation et référence	➢ Qui doit faire l'évaluation et dans quel cadre ➢ Manque de références ou difficulté à référer au bon service

2 - Les conditions facilitantes d'une action intersectorielle

THÈMES	LES ÉLÉMENTS APPORTÉS
Approches et organisations	➢ Préciser les balises, mandats et responsabilités de chacun des partenaires (2) ➢ Assouplir certaines mesures ou programmes ➢ Faire de la sensibilisation auprès des employeurs et des employés ➢ Élaborer des stratégies d'intervention spécialisée sur l'intégration au travail auprès des personnes toxicomanes ➢ Donner un service personnalisé au client ➢ Plan de service individualisé ➢ Sensibilisation des milieux ➢ Démystifier les préjugés des employeurs et de la population face aux personnes toxicomanes ➢ Partir des individus et non des systèmes ➢ Meilleur arrimage des services ➢ Travailler en collaboration ➢ Passer par le bénévolat ➢ Identifier les forces des clients

3 - Les pistes d'action prometteuses

THÈMES	LES ÉLÉMENTS APPORTÉS
Employeurs	➢ Développer les contacts avec les employeurs, les impliquer et les sensibiliser (5) ➢ Démontrer aux employeurs les compétences des personnes toxicomanes et avoir un intervenant pour favoriser l'intégration et le maintien en emploi (2) ➢ Déterminer les acteurs qui s'impliqueront pour sensibiliser les employeurs ➢ Apporter des incitatifs aux employeurs afin de les aider à mieux encadrer les individus en phase de réinsertion à l'emploi ➢ Explorer les possibilités de nouveaux PAE (programme d'aide aux employés)
Formation	➢ Former les employeurs à fonctionner avec des personnes toxicomanes ➢ Formation à l'intervention de première ligne en toxicomanie ➢ Faire de la prévention et de la formation sur la situation des personnes toxicomanes auprès des organismes en employabilité
Échange, partage et support	➢ Être plus en lien ensemble, se rencontrer et mieux se connaître (4) ➢ Travailler ensemble, développer la concertation (4) ➢ Accentuer les échanges, en dehors des structures des organisations, afin d'encourager les changements (3) ➢ Poursuivre localement les liens créés et se visiter entre organismes et entre personnes : réseau de l'employabilité et réseau de la santé (3) ➢ Renforcer la communication, se faire connaître (2) ➢ Faire des contacts ➢ Échanges de services ➢ Poursuivre les échanges entre organismes, employeurs et démunis

4 - Les projets proposés

THÈMES	LES ÉLÉMENTS APPORTÉS
Communication, information et échange	➢ Un bottin des ressources (11) ➢ Faire une synthèse de la journée d'étude d'aujourd'hui et la faire parvenir à tous les participants (3) ➢ Faire un retour sur la journée d'aujourd'hui pour vérifier les suivis, faciliter la poursuite des contacts et des liens créés (3) ➢ Faire un répertoire des PAE (programme d'aide aux employées) ➢ Organiser une nouvelle journée d'échange dans deux ans ➢ Avoir un plateau d'échange entre les organismes ➢ Créer une table de travail pour poursuivre les pistes de solution amenées lors de la journée d'étude ➢ Créer un forum de discussion sur Internet ➢ Relancer les intervenants de chacun des territoires des CLSC et poursuivre les recherches sur le parcours d'emploi des personnes toxicomanes
Politiques, approches et organisations	➢ Organiser des rencontres, locales et régionales, entre les organismes de chacun des secteurs d'intervention pour démystifier les réalités (problématique et clientèle) et l'intervention de chacun et aplanir le fossé entre les pratiques de chacun (qui, quoi, où et comment ?). Ces rencontres devraient regrouper les gestionnaires et les agents qui rencontrent la clientèle (9) ➢ Table de concertation locale sur des actions concrètes (3) ➢ Organiser une rencontre entre les CLE et les organismes communautaires ➢ Faire des protocoles simples et accessibles ➢ Créer un protocole entre les maisons de traitement et les autres partenaires ➢ Établir un protocole CLE-CLSC (particulièrement pour les clients qui ne se présentent pas au CLSC) ➢ Créer un comité où seraient présents la Chambre de Commerce et le CLD ou CRD
Ressources et services	➢ Création d'un comité pour la mise sur pied d'un réseau d'intervention spécialisée accessible à la clientèle toxicomane. Le comité serait formé de gens qui travaillent activement au niveau local ou régional. ➢ Évaluer les services offerts, les lacunes et comment atteindre les objectifs ➢ Augmenter le nombre d'entreprises d'insertion ➢ Élaborer une plate-forme d'action : approche globale, trousse de mesures de soutien incitatif, afin d'améliorer la cohésion et la cohérence de l'intervention

Les projets proposés (suite)

THÈMES	LES ÉLÉMENTS APPORTÉS
Employeurs	➢ Dans le cadre de la Semaine de prévention de la toxicomanie, organiser un déjeuner avec les employeurs de la région afin de connaître leurs besoins et les projets sur lesquels nous pourrions travailler ➢ Organiser pour les employeurs, une journée semblable à celle-ci avec des ateliers ➢ Monter des formations pour ex-toxicomanes et trouver des employeurs adéquats

ANNEXE 4

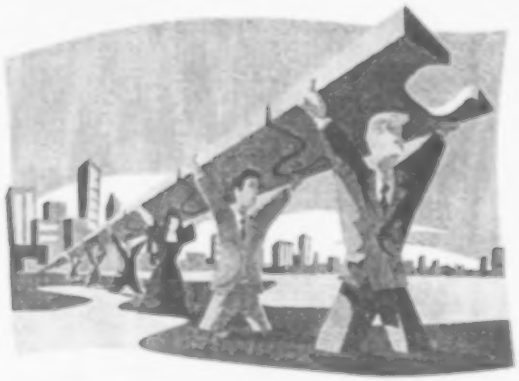

LES ORGANISMES OFFRANT DES SERVICES D'INTÉGRATION EN EMPLOI

Organismes offrant des services d'intégration en emploi[1]

LAURENTIDES
Accès ressources études travail (ARET) des Laurentides Yvan Constantineau 319, rue St-Georges, suite 21 Saint-Jérôme (Québec) J7Z 2P4 Tel: 450-1-877-772-ARET
CAP Emploi – Chantal Lalande 319, rue St-Georges, bureau 21 ST-JÉRÔME (Québec) J7Z 5A2 Tel: (450) 569-3331
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Deux-Montagnes Diane Grenier 350, boul. Arthur Sauvé, bureau 1030 Saint-Eustache (Québec) J7R 4L1 Tel: (450) 974-1635
Carrefour jeunesse-emploi des Laurentides Martine Soucy 763, rue Ouimet, C.P. 548 Ville de Mont-Tremblant (Québec) J0T 2H0 Tel: (819) 425-1200
Carrefour jeunesse-emploi Rivière-du-Nord (Centre d'intégration en emploi Laurentides) Nadine Ducharme 331, rue Labelle Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L3 Tel: (450) 431-5253

[1] Liste non-exaustive

LAURENTIDES
Carrefour jeunesse-emploi Thérèse de Blainville Manon Sauvé 100, boul. Ducharme, suite 230 Sainte-Thérèse (Québec) J7E 4R6 Tel: (450) 437-1635
Carrefour jeunesse-emploi d'Antoine-Labelle Maïté Roy 506, rue Carillon MONT-LAURIER (Québec) J9L 1P9 Tel: (819) 623-3013
Centre d'intervention des Basses-Laurentides pour l'emploi (CIBLE) Nadine Le Gal 100, boul. Ducharme, suite 230 STE-THÉRÈSE (Québec) J7E 4R6 Tel: (450) 435-5462
Centre d'intégration en emploi Laurentides Raymond Hade 336, rue Labelle, bureau 212 ST-JÉRÔME (Québec) J7Z 5L3 Tel: (450) 431-0028
Centre de la famille du grand Saint-Jérôme (CEPS) Jocelyne Fleurant 236, rue du Palais, suite 101 ST-JÉRÔME (Québec) J7Z 1X8 Tel: (450) 431-1239

LAURENTIDES
Défi Emploi Antoine Labelle Faby Brière 545, rue du Pont MONT-LAURIER (Québec) J9L 2S2 Tel: (819) 623-5051
Entreprise d'entraînement Plastigroulx René Blain 100, rue Duquet Ste-Thérèse (Québec) J7E 3G6 Tel: (450) 971-7868
Entreprises d'insertion Godefroy-Laviolette (Les) (CEI) (siège social) Atelier menuiserie Sainte-Thérèse (AmST) Ronald Martel 16, rue Sicard, bureau 90 STE-THÉRÈSE (Québec) J7C 3W7 Tel: (450) 437-1146 Recypro — Entreprise école d'Argenteuil Pierre Vaillancourt 189, rue Mary LACHUTE (Québec) J8H 2C3 Tel: (450) 562-7740 Éclipse, entreprise d'insertion Mario Gauvin 319, rue St-Georges ST-JÉRÔME (Québec) J7Z 5A2 Tel: (450) 436-7111

LAURENTIDES
Grenier populaire des Basses-Laurentides Lise Savard 133A, rue St-Eustache ST-EUSTACHE (Québec) J7R 2L4 Tel: (450) 623-5891
Groupe Action Groulx Monique Jalbert 100, boul. Ducharme, suite 250 STE-THÉRÈSE (Québec) J7E 4R6 Tel: 450-435-4565
Intégration-Travail Laurentides Joël Boulay 547, boul. des Laurentides ST-ANTOINE (Québec) J7Z 4M4 Tel: (450) 436-4024
Le Porte-Carrières inc. Fleurette Leroux 115, rue St-Laurent ST-EUSTACHE (Québec) J7P 3Z5 Tel: (450) 473-8050